ACADÉMIE DE BESANÇON
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Jura

Dispositif Intégré Thérapeutique Educatif Pédagogique Lons-le-Saunier

Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté

CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE MATÉRIEL SPÉCIALISÉ À TITRE GRACIEUX

Entre **l'équipe du PAS de Saint-Claude** et **l'établissement scolaire :** ……

Il est convenu dans le cadre de son intervention auprès de l'établissement scolaire, le PAS met gracieusement à disposition de celui-ci le matériel pédagogique adapté suivant :

- ……
- ……
- ……
- ……

Durée de la mise à disposition
Le matériel est mis à disposition :
☐ **Du** …… **au** ……
(pour une durée de 6 semaines maximum)

☐ **Jusqu'à sa restitution lors de la rencontre prévue pour le bilan de fin d'intervention.**
À l'issue de cette période, et si les besoins de l'élève le justifient, une nouvelle convention de mise à disposition pourra être établie.

Engagement de l'établissement
L'établissement scolaire de …… s'engage à prendre soin du matériel mis à sa disposition et à le restituer en bon état de fonctionnement à l'issue de la période de prêt.
En cas de détérioration ou de dysfonctionnement résultant d'une utilisation inappropriée du matériel, l'établissement s'engage à prendre en charge les frais nécessaires à sa remise en état, sur présentation de la facture correspondante.

Fait à : …… le : ……

Pour le PAS	**Pour l'établissement scolaire**
Nom / Prénom :	**Nom / Prénom :**
Signature :	**Signature :**

Le PAS de Saint Claude
Inspection de l'Education Nationale
12, rue des écoles 39200 Saint Claude
pas.saint-claude@ac-besancon.fr
Stéfany Chesnais (enseignante) : 06.23.82.93.38
Laetitia Vellut et Patrick Ardiot (éducateurs spécialisés) : 06.10.78.13.61